

Ce qui ne change pas: Les élèves de CAP, 3ème Prépa Métiers et UPE2A n'auront aucun changement ni aménagement: Ils viendront au lycée pour tous leurs cours. Ces cours auront lieu dans des salles réservées à chaque classe. C'est le principe de 1 classe, 1 salle

Ce qui change pour les classes de 2nde, 1ère et terminale:

- Les élèves des groupes A viendront assister à tous les cours au lycée en semaine A
- Les élèves des groupes B viendront assister à tous les cours au lycée en semaine B
- Tous les élèves, quel que soit leur groupe viendront au lycée pour tous leurs cours en atelier
- Quand les élèves ne seront pas en cours (élève des groupes A en semaine B et élèves des groupes B en semaine A) ils devront assister aux cours en visioconférence via l'application Teams.
- S'ils ne disposent pas du matériel ou de la connexion internet pour suivre la visioconférence ils seront accueillis en classe au lycée.
- Si entre la fin d'un cours d'atelier (donc obligatoire au lycée pour tous) les élèves ont un cours qui doit être suivi en visioconférence (élève des groupes A en semaine B et élèves des groupes B en semaine A) et qu'ils n'ont pas le temps de rentrer chez eux ils suivront le cours au lycée avec leurs camarades
- Tous les cours sont obligatoires (au lycée ou en visioconférence) Les professeurs feront l'appel et les absences seront comptabilisées.
- Tous les cours à distance se feront uniquement avec l'application Teams, qui fonctionne sur ordinateur ou sur smartphone. Les élèves ont déjà leurs codes et ont été informés du fonctionnement de cette application. Il n'y aura aucun cours par un autre moyen que Teams
- Tous les cours d'une même classe auront lieu dans une même salle

Vous trouverez plus de précisions dans le document joint.

Ces aménagements commenceront le lundi 16 novembre, et seront en vigueur jusqu'au vendredi 18 décembre 2020. Vous serez bien sûr prévenus de leur possible prolongation.

Conformément aux instructions ministérielles ces aménagements ont été approuvés par M le Directeur Académique de l'Essonne et par Mme la Rectrice de l'Académie de Versailles. Ils s'imposent à tous, élèves et enseignants.

La baisse du nombre d'élèves présents simultanément au lycée va permettre à la demi-pension de revenir à un service normal progressivement : les repas des élèves seront de nouveau complets dans le courant de la semaine prochaine.

Je vous appelle tous et toutes à respecter les prescriptions du protocole sanitaire, et plus particulièrement le port du masque. Les élèves qui ne respectent pas cette obligation seront systématiquement sanctionnés.